

COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS





COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS

PROGRAMME DE LÉGISLATURE 2024-2028



Introduction

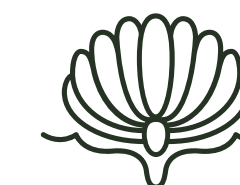
MESSAGE DU CONSEIL COMMUNAL

Depuis la nuit des temps, les êtres humains s'organisent en groupes qui se mélangent et interagissent à différents niveaux: cellule familiale, associations, monde professionnel. Tous ces groupes sont organisés, ont leurs codes, leurs objectifs et leurs contraintes, et le groupe communal ne fait pas exception.

Les villages ont remplacé les tribus et les communes ont maintenant remplacé les villages en substituant aux frontières géographiques des frontières administratives, mais le concept reste le même: nous toutes et tous, habitantes et habitants de Val-de-Travers, formons un groupe et c'est à nous toutes et tous de faire en sorte que notre groupe reste uni et pérenne.

Être membre d'un groupe demande de faire des efforts et des compromis. Faire partie d'une commune, c'est comprendre que chacun doit pouvoir y trouver sa place, c'est apprécier les bonheurs qui y sont accessibles et c'est œuvrer à faire en sorte qu'elle reste un lieu agréable pour nos enfants et pour celles et ceux qui y habiteront après nous.

C'est avec cette vision que le Conseil communal entend poursuivre l'histoire de notre commune, en entretenant les liens forts qui nous unissent **(RELIER)**, en valorisant ce que nous apprécions **(APPRÉCIER)** et en préparant sereinement le futur **(SE PROJETER)**.



Dans toutes ses actions, le Conseil communal est et restera guidé par:

- les trois axes de la durabilité que sont le social, l'économie et l'environnement
- le maintien d'une situation financière à même de pérenniser les prestations communales.

RELIER 1-2

Mettre en œuvre les compromis nécessaires à la cohésion de la région



Faire société, c'est tisser des liens entre les personnes, les générations et les défis qui nous attendent. Dans un monde en constante évolution, la cohésion de notre région repose sur notre capacité à créer du lien entre les générations, entre les citoyennes et les citoyens, et entre les différents enjeux qui façonnent notre avenir.

Relier, c'est penser notre commune comme un espace où chacune et chacun trouve sa place et peut s'épanouir tout en accompagnant les transitions écologiques, sociales, générationnelles.

Cela passe par des infrastructures adaptées et un espace public pensé pour toutes et tous: une mobilité équilibrée, des aménagements urbains appropriés et des services communaux à la hauteur des besoins.

Relier, c'est aussi renforcer le tissu social. Cela signifie encourager l'engagement citoyen, accompagner les jeunes et leur ancrage dans la région, veiller à offrir aux seniors des conditions de vie adaptées à leurs besoins – tout en mettant en œuvre les compromis nécessaires.



RELIER 2-2

Mesures phares

Soutenir dès maintenant la transition écologique

- Déploiement du plan communal des énergies et du climat
- Assainissement des bâtiments communaux
- Sensibilisation du personnel et des élèves

Accompagner la demande en accueil extrascolaire pour soutenir le dynamisme démographique et économique

- Organisation adaptée aux besoins des familles
- Utilisation efficace des structures existantes

Poursuivre l'adaptation des aménagement urbains et des réseaux de mobilité

- Mise en œuvre de la traversée de Couvet
- Développement des zones de rencontre
- Aménagement des arrêts de transports publics
- Crédit-cadre pour l'entretien des routes
- Optimisation de l'utilisation des espaces publics non extensibles
- Préservation de la connexion ferroviaire efficace qui nous relie à l'agglomération neuchâteloise

Accorder l'école aux évolutions de la société

- Digitalisation des moyens éducatifs
- Prise en compte des besoins des élèves et de leur famille
- Adaptation des cours d'école au changement climatique

Garantir la sécurité sur le territoire communal

- Soutien et valorisation de l'engagement citoyen pour la défense incendie
- Sécurité routière dans les zones résidentielles

Préserver, renforcer le tissu social

- Parlement des jeunes, centre de jeunesse
- Soutien aux associations locales
- Politique en faveur des aînées et des aînés (projet ReliÂges)

RELIER... LÀ OÙ LE PARTAGE RENCONTRE LA SYNERGIE



VAL-DE-TRAVERS.CH

APPRECIER 1-2

Profiter du cadre de vie exceptionnel de la région, tant d'un point de vue humain que naturel



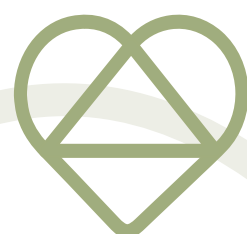
Savourer ensemble cet écrin de nature préservé, où il fait bon vivre, se ressourcer et flâner au fil des saisons.

Goûter à une offre foisonnante d'activités, qu'elles soient culturelles, sportives ou de loisirs, favorisant ainsi les rencontres et les interactions sociales.

Profiter d'infrastructures modernes et de services de qualité, disponibles tout au long de l'année, pour un cadre de vie confortable et attractif.

Aimer le Val-de-Travers pour ses paysages authentiques, son riche patrimoine naturel et son offre touristique variée — une destination également prisée par les visiteurs en quête de grands espaces, de sites emblématiques et d'un élixir légendaire.

Vivre à Val-de-Travers, et l'apprécier pleinement.



APPRECIER 2-2

Mesures phares

Maintenir les infrastructures de loisirs

- Rénovation de la piscine des Combes
- Places de jeux
- Lieux de loisirs ouverts (forêts)

Valoriser la dynamique culturelle

- Création de synergies entre acteurs culturels
- Consolidation des activités de la commission culturelle

Valoriser le tissu économique et touristique

- Soutien à la monnaie locale
- Préférences aux entreprises locales
- Appui aux événements économiques et touristiques
- Développement des partenariats et réseaux

Préserver la qualité de vie

- Environnement naturel
- Maison de santé
- Labellisation « Commune en santé »

APPRÉCIER... LÀ OÙ LA SIMPLICITÉ RENCONTRE L'AUTHENTICITÉ



VAL-DE-TRAVERS.CH

SE PROJETER 1-2

Préparer l'avenir, pour pérenniser le dynamisme et la qualité de vie



« **Gouverner, c'est prévoir** », dit l'adage. Savoir se projeter et préparer l'avenir de notre collectivité font donc partie des missions essentielles de la commune afin de pérenniser le dynamisme, l'attractivité et la qualité de vie de Val-de-Travers tout en préservant son écrin naturel, ses richesses humaines et ses spécificités.

Que ce soit au niveau scolaire, énergétique, climatique, économique ou encore en matière de gestion de la ressource naturelle la plus précieuse – l'eau –, il est de notre devoir d'investir de manière durable et de préparer notre vallée et ses habitantes et habitants aux changements à venir.

Financièrement conséquents, ces investissements doivent être correctement considérés et priorisés au regard de notre capacité budgétaire car maintenir des finances communales solides et saines fait aussi partie de l'équation.



SE PROJETER 2-2

Mesures phares

Valoriser les ressources énergétiques disponibles sur la commune

- Développement des chauffages à distance renouvelables (Couvét, Bayards, Môtiers)
- Projets éoliens
- Usine hydroélectrique à Noiraigue

Anticiper et accompagner l'évolution démographique

- Promotion de la domiciliation
- Appartements avec encadrement

Optimiser les zones d'urbanisation

- Mise en œuvre du plan d'aménagement local
- Site Dubied
- Réfection des traversées de village (Môtiers, Fleurier)
- Mise en œuvre des plans de gestion des réseaux d'eau
- Adaptation des pratiques d'entretien des espaces publics

Travailler et évoluer dans un monde aux ressources limitées

- Sobriété énergétique
- Sobriété financière

SE PROJETER... LÀ OÙ LA TRADITION RENCONTRE L'INNOVATION



VAL-DE-TRAVERS.CH

LE CONSEIL COMMUNAL

**Benoît
Simon-Vermot**

Chef du dicastère
de l'administration,
de l'économie et
de la protection de
la population (DAEPP)

**Malo
Bortolini**

Chef du dicastère
du personnel, de la
jeunesse et de
l'enseignement (DPJE)

**Sarah
Fuchs-Rota**

Cheffe du dicastère
de la cohésion sociale,
de la santé, de la culture
et des sports (DCSCS)

**Yann
Klauser**

Chef du dicastère
des infrastructures (DI)

**Eric
Sivignon**

Chef du dicastère du
territoire, de l'énergie
et de la mobilité (DTEM)

**Christian
Reber**

Chancelier

